



N°16 Janvier 2013

Responsable de la publication : Rémi BOUCHETARD
Secrétaires : Anne-Marie, Monique et Philippe.

Le Jardin de l'Orchidée

Sommaire :

- p 1 Le mot de la Présidente
- p 2 Dans le Dorset
- p 3 - 4 La recette : le bar de ligne
- p 5 Travailler en sécurité
- P 6 Projet de calendrier 1^{er} semestre 2013
- Mots croisés
- Recette : pain de thon tomate
- p 7 Les Aigrettes Garzettes
- p 8 - 9 Compte rendu de l'AG
- p 10 Qui fait quoi et bulletin d'adhésion

15 ans de jumelage

C'est une année importante pour Orchis, une année de changement. Mais, même s'il vient de quitter le poste de Président qu'il a occupé pendant 15 ans, Thierry Marais continuera en coulisse le travail entrepris. Quand à moi, j'assumerai et assurerai le rôle de Présidente en mettant mes pas dans les siens, profitant de son expérience.

Je suis bien épaulée par un bureau dynamique qui a changé aussi. Mais Orchis ne change pas : toujours attentif à l'environnement, cherchant à le protéger, le sauvegarder et le faire découvrir. Orchis organisera toujours ces chantiers mensuels, variant ses actions et s'ouvrant à de nouveaux sujets.

C'est le premier édit que je signe pour « Le Jardin de l'Orchidée ». J'espère que ce bulletin vous rappellera quelques bons moments partagés en 2012 et vous donnera envie d'être des nôtres en 2013. Il cherche aussi à vous informer concernant l'environnement. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de rédaction pour participer à son élaboration ou faire part de vos souhaits.

Je termine en vous souhaitant le meilleur pour 2013. Que cette année soit douce pour vous, vos proches et la nature.

La Présidente

Anne-Marie LEPETIT



Association jumelée avec le **D.C.V.**
Dorset Countryside Volunteers
ORCHIS

Siège social :
Mairie

50550 SAINT-VAAST-LA-HOUEUE

✉ orchis-saint-vaast@hotmail.fr
www.orchis-nature.com



Merci à Jean-Claude pour la réalisation de la superbe carte de vœux 2013 d'Orchis



Tout sur Orchis, ses objectifs, ses actions, ses projets, ...
sur le site :
www.orchis-nature.com

Ma première expérience dans le Dorset au sein d'Orchis

Par une fin de journée de septembre, une poignée de Normands d'Orchis prenaient le ferry pour aller rejoindre leurs amis anglais du DCV dans le Dorset. Au programme : un chantier, des bons moments, des échanges et du rire.

Au départ, Anne-Marie regroupait tout ce petit monde pour assurer la gestion administrative des billets et de la douane. Tout se passa bien, à part pour Thierry qui eut quelques soucis du fait de la présence d'objets métalliques dans son sac. Ses lames de scie restèrent en France...

Pendant le trajet, la mer, d'agitée, est devenue plus calme avec l'arrivée de la nuit, ce qui n'a pas déplu à quelques estomacs susceptibles. Yvon, qui avait laissé son pique-nique dans le sac parti en soute, dut se rabattre sur les plateau-repas pour ne pas arriver affamé chez nos amis.

Arrivés à Portsmouth, une délégation d'Anglais nous attendaient de pied ferme malgré l'heure tardive. J'étais hébergé chez Mary avec Thierry et Julien. Une heure de trajet en voiture puis, le temps que tout le monde prenne ses marques, il était bien une heure du matin quand nous nous sommes couchés, après être convenus d'un lever à 8h pour rejoindre le chantier.

La consigne était de partir en tenue de travail et d'emmener la tenue de ville afin de se changer pour le repas du soir. Après un bon petit déjeuner, un agréable trajet dans Bournemouth, la traversée d'un bras de mer par le bac puis quelques miles dans les landes, nous étions à pied d'œuvre sous un beau soleil pour débiter le chantier.

L'explication du travail était simple : arra-

cher les jeunes pousses de pins pour en éviter la surpopulation et couper à ras des ajoncs dans le même but.



Attentifs....

DCV, évoqua un oiseau, lui aussi protégé, le caprimulgus (nightjar). Quel était donc cet oiseau ? Il nous en imita le cri : nous reconnûmes tout de suite notre ami l'engoulevent et son bruit de moteur de solex ! Puis Richard a donné les consignes de sécurité.

Après un café d'encouragement, accompagné de gâteaux faits maison, vint le moment d'entamer le travail de fourmi : dans la bruyère il fallait dégager le pied d'ajonc piquant, puis le couper et se piquer de nouveau pour le transporter. Heureusement qu'arracher les pousses de pins était plus facile, mais, hélas, elles étaient moins nombreuses.

Puis vint l'heure du lunch : sandwiches avec thé, fromage, gâteaux, fruits, etc. : le buffet était copieux, de quoi prendre des forces pour continuer. Encore quelques heures de travail et, au final, une surface de 50 m sur 50 était nettoyée. Richard laissa le matériel sur place pour continuer avec des volontaires le lendemain, mais sans nous.

En sueur, mais satisfaits de la tâche accomplie, nous repartions avec Mary qui fait un petit détour pour nous faire visiter une ruine médiévale:

Corfe Castle. Arrivés sur les lieux

du repas du soir, on se change pour être plus présentables. Excellent repas, où mots anglais et français parsemaient les conversations, le tout accompagné - pour moi - d'une délicieuse bière.



Tea time à la française...

Puis Terry sonna l'heure de la danse : les tables repoussées, Hilary nous entraîna tous dans des pas de danses simples ou compliqués qui donnèrent lieu à des bousculades et des rires. 22h30, il était temps de repartir pour attraper de justesse le dernier bac.

Après une nuit réparatrice, c'était déjà dimanche, le dernier jour. Mary nous em-

mena faire un petit tour sur la plage de Bour-nemouth, puis on se rapprocha du lieu de départ vers la Normandie.

Nos amis nous firent visiter le Fort Nelson avant l'heure du pique-nique. Le temps couvert, plus frais avec un léger vent, donnait une note de nostalgie à ces derniers moments ensemble. Lors des au revoir, promesse fut donnée de se retrouver bien vite pour un nouveau chantier de l'autre côté du Channel.



C'est flou ce qu'on s'amuse dans le Dorset !

Le passage en douane du retour, côté anglais, devait aussi se révéler pointilleux. Après avoir fait sonner le portique, ils découvrent un

couteau dans mon sac à dos. Je dus vider mes poches, puis enlever ma montre, puis la ceinture (heureusement cela s'arrêta là...). Le portique sonnait toujours, mais les douaniers abandonnèrent. Ouf ! Je retrouvai dans la navette les amis d'Orchis.

(Le lendemain, je découvris dans ma poche de pantalon, une clé USB qui devait être à l'origine des alarmes en douane...). Marie, elle, passa la douane avec, dépassant du sac à dos, les derniers œufs durs du pique-nique du midi : ils n'intriguèrent pas les douaniers...

Le week-end fut court, mais si intense : plein de souvenirs. Le soir, je me suis endormi en continuant de mêler mots anglais et français dans ma tête ...

 **Rémi**

Prochaine rencontre avec le DCV

Nous recevrons nos amis du DCV du vendredi 10 au dimanche 12 mai.

Attention ! C'est le week-end de l'Ascension.

Ceux qui sont en activité auront un WE de 5 jours (s'ils font le pont le vendredi) avec le mercredi 8 mai férié et le jeudi 9 de l'Ascension.

Vous avez la possibilité :

- 1- de recevoir quelqu'un (pour 2 nuits, 2 petits-déjeuners, un dîner)
- 2- d'aller chercher nos hôtes au ferry le vendredi,
- 3- de participer au chantier,
- 4- de vous occuper de la préparation de la salle pour le repas du samedi soir, du rangement et du nettoyage de la salle après le repas ...
- 5- d'aller reconduire nos amis au ferry le dimanche...

Inscrivez-vous auprès d'Anne-Marie pour faciliter l'organisation de ce week-end :

Anne-Marie LEPETIT

109 rue Maréchal Foch

50550 Saint-Vaast-la-Hougue

☎ 02 33 54 40 00

orchis-saint-vaast@hotmail.fr

C'est ce week-end qu'est organisé le festival de chants de marins « La Hougue, Terre de Marins ». Nous espérons pouvoir y assister avec nos amis du DCV. Le dimanche, nous essaierons de les emmener vers Colleville et la Pointe du Hoc selon le temps dont nous disposerons.

Anne-Marie



Bar de ligne cuit au plat

pommes parmentières au vin blanc

Recette proposée par Jean HAMELIN

Ingrédients pour 4 personnes

800 g de pommes de terre à chair ferme (Ratte ou Belle de Fontenay)

1 bar de 1,2 kg environ, écaillé et vidé

8 gousses d'ail

1 belle feuille de laurier

2 blancs de poireaux

200 g de beurre pommade + 20 g pour le plat

6 cl de vin blanc sec

Sel fin et poivre du moulin

2 cuillerées à café de poivre noir en grains

Préchauffez le four à 210° (Th 7)



Épluchez 7 gousses d'ail, taillez-les en fines lamelles et plongez-les 5 secondes dans une casserole d'eau bouillante, puis sortez-les de l'eau. Réservez.

Frottez un grand plat ovale à l'aide de la dernière gousse d'ail puis badigeonnez le plat de beurre mou. Salez et poivrez.

Réalisez votre parmentière : épluchez, lavez et taillez les pommes de terre en lamelles de 3 mm d'épaisseur. Essuyez-les dans un linge. Disposez joliment les lamelles de pommes de terre dans le plat en intercalant les lamelles d'ail.

À l'aide d'un pinceau, recouvrez les pommes de terre avec le beurre pommade puis assaisonnez de sel fin et de poivre du moulin. Mettez à cuire dans le four pendant 15 mn. Au bout de ce temps, salez et poivrez le bar, puis placez-le sur le lit de pommes de terre et laissez cuire encore 15 mn.

Pendant ce temps, lavez les blancs de poireaux et coupez-les en deux dans le sens de la longueur puis en lamelles. Faites-les cuire à feu doux pendant 3 mn et à couvert avec une noix de beurre et la feuille de laurier. Salez et poivrez.

Sortez le plat du four, retirez l'excédent du beurre de cuisson à la cuillère puis répartissez les poireaux sur les pommes de terre.

Arrosez avec le vin blanc, ajoutez le poivre en grains et remettez au four 5 mn.

Servez aussitôt sorti du four.

Travailler en sécurité

Les objectifs d'Orchis (faire découvrir, protéger et sauvegarder notre environnement) impliquent la tenue régulière de chantiers où des bénévoles plus ou moins nombreux se côtoient. Pour que ces instants qui se veulent conviviaux ne deviennent pas dangereux, il est nécessaire de se rappeler constamment quelques consignes de sécurité élémentaires qui tombent sous le sens.

Nous allons tenter ici de faire un rappel de ces consignes en n'oubliant pas que chaque chantier génère ses propres risques selon le temps, les personnes, les lieux et les outils utilisés. Au cours d'un chantier, les conditions peuvent évoluer et entraîner des risques imprévus. Aussi, il est du ressort de chacun de les évaluer constamment pour éviter les blessures.

1 - Adapter la tenue vestimentaire :

En toutes circonstances = gants + chaussures maintenant la cheville (et en terrain boueux des bottes)

Ronces, orties = pantalon

Soleil = chapeau ou casquette + manches longues + crème solaire (si insectes : crème répulsive)

Pluie = ciré

2 - Les risques liés aux outils :

Tous les outils que nous utilisons sont destinés à couper, d'où un réel risque de blessure si des précautions ne sont pas prises. Aucun outil ne doit traîner au sol. En cas de non utilisation, le poser en évidence en dehors des zones de passage, fermé pour les instruments à compas.

La scie :



Le conseil : éloigner au maximum la main de la lame de scie, la blessure infligée étant plus du style déchiquetage que coupure et assez difficile à soigner.

La faucille :



Laisser un large espace entre intervenants pour éviter de faucher les jambes du voisin.
Attention aussi à ses propres doigts quand on tient dans la main les éléments à faucher.
Quand on coupe des ronces en hauteur, éloigner la tête le plus possible en arrière, les ronces étant volontiers accrocheuses. Dans notre stock, à noter la présence d'une faucille pour gaucher.

Le coupe-branche :



Permet de couper des branches jusqu'à 5 cm de diamètre.
Attention, quand on coupe une branche, elle tombe.
À noter que cet instrument s'utilise toujours avec les deux mains.
Il faut éviter de poser un bras sur le sol et de faire levier sur l'autre pour couper une branche épaisse. Dans ce cas, il peut exister un risque de pincement au niveau de l'articulation de l'instrument.

Le sécateur :



Risques de coupures, de pincements...

L'échenilloir :



Moins de risques de coupure avec cet instrument, la lame étant éloignée de l'intervenant.
Prévoir la zone de chute de la branche coupée : même si l'on trouve toujours le manche trop court, il ne faut pas être juste à la verticale de la zone coupée. Il est nécessaire de porter des gants pour éviter que la ficelle de traction ne comprime la paume.

La tronçonneuse :

N'a pas sa place dans notre panoplie. Nous l'utilisons exceptionnellement en évitant de le faire sur des chantiers accueillant des personnes extérieures à notre association.
En cas de nécessité, une seule personne d'Orchis est désignée pour l'utiliser et gants, lunettes de protection, bouchons d'oreilles et casque sont requis.

Pour terminer, il faut toujours bien observer la branche que l'on coupe : - pour d'abord voir si elle n'est pas « sous tension » et risquer de bondir quand elle sera tranchée, - et ensuite vérifier qu'elle ne se croise pas avec d'autres branches (vivantes ou mortes). La taille doit toujours commencer par les branches basses.

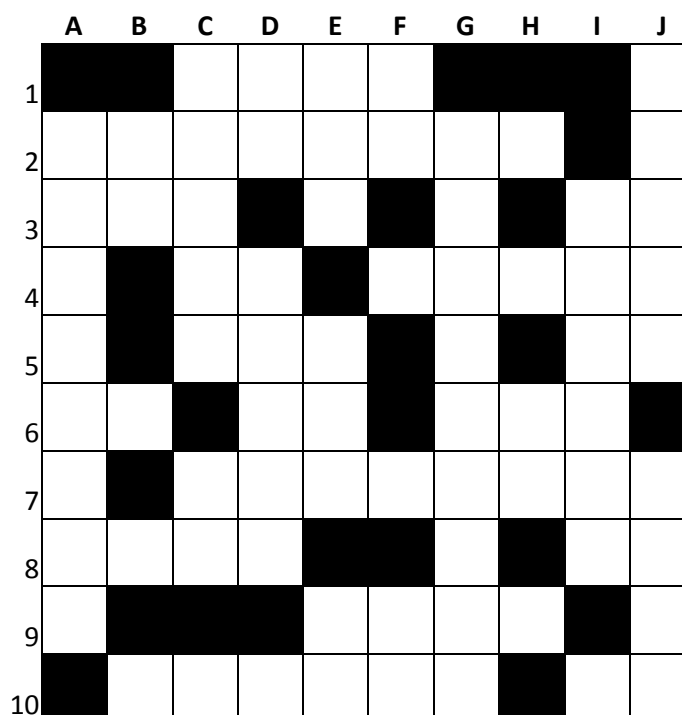
Calendrier 1er semestre 2013 (Projet)

12 janvier	nettoyage du littoral à Réville suivi de la Galette des Rois
9 février	poursuite du chantier de plessage de haies à la Chouetterie à Quettehou
9 ou 16 mars	nettoyage du littoral à Montfarville (le Cap)
13 avril	plantation d'une haie à la Chouetterie à Quettehou
Mars-avril	plantation d'une haie entre Quettehou et Saint-Vaast (avec les écoles, sur temps scolaire)
10-11-12 mai	réception de nos amis du DCV ; réfection d'un mur (ou d'un abri) de pierres à Gatteville
15 juin	entretien de berge de rivières avec la Mouche de Saire

Mots croisés naturels

Horizontalement 1: aïeule - 2 : un des buts d'Orchis - 3 : dehors ; trois et des poussières - 4 : paresseux la tête en bas ; élément principal de plage - 5 : la France coupée en deux ; le premier - 6 : pour lier ; bromure ; graffiti - 7 : symbole d'Orchis - 8 : on aimerait la décrocher ; petit patron - 9 : vieilles lentes - 10 : doit être protégée pour Orchis ; petit cube

Verticalement A : la mer n'en est pas une - B : il gazouille dans les prés - C : élément de papier peint ; porteur de rumeur - D : appelle une suite ; jamais derrière la forêt - E : elle nous entoure ; vieille arme ; a été possible - F : mer phonétique ; dans le lingot G : bien connu des membres d'Orchis... - H : demi cheval renversé - I : on les veut propres - J : instruments utilisés par Orchis ; personne. (solution page 10)



Recette d'Ysa

4 œufs, 100 g de gruyère râpé, sel, poivre, persil, oignon
20 cl de crème fraîche, une boîte de concentré de tomate
une boîte de thon au naturel

Mixer

30 à 40 mn Th 180 °

Si je n'ai pas de persil, j'ajoute des herbes de Provence
ou du céleri... ou de la ciboulette...

Je le propose

- en petites bouchées pour l'apéritif
- en entrée
- en pique-nique

Pain de thon

tomate

Fantômes dans le brouillard ...

Les automobilistes qui franchissent le Pont de Saire, entre Réville et Saint-Vaast-la-Hougue, surtout ceux qui viennent du Hameau-ès-Monniers ou de Jonville, ont pu s'étonner de voir des sortes de fanions blancs accrochés à un gros et bel arbre.

Certains matins l'arbre en est couvert, et le spectacle est des plus curieux quand la brume voile et brouille le paysage.

Parfois, rien à signaler côté pont, mais, en arrivant par la campagne, on découvre que les taches ont migré de l'autre côté, face au soleil couchant.

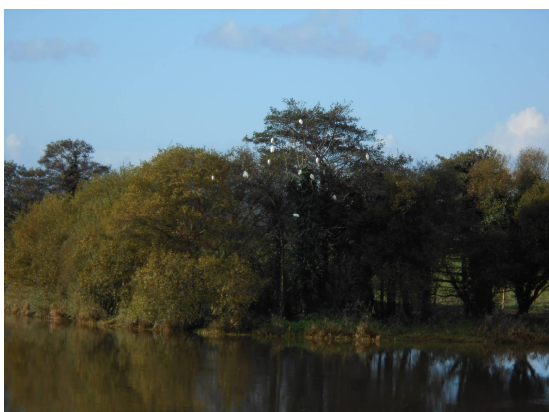
Serait-ce d'énormes fleurs? ... mais quel est donc cet arbre ?

Serait-ce des sacs plastiques, comme ceux qui ornent les arbres des villes ?

Serait-ce des mouchoirs blancs, persistance de quelque ancien rite ?

Serait-ce l'œuvre de quelque artiste inspiré, comme celui qui habillait les ponts de Paris ?

Arrêtons-nous un moment.



Une tache a bougé, déployant son long cou, puis est venue, ailes déployées, pattes tendues, comme dans un film au ralenti, se poser au bord de l'eau.

Elle se promène lentement, avec un port de reine, sur ses interminables pattes noires, fouillant la vase de ses curieux doigts jaunes et, d'un coup, plonge son long bec noir dans l'eau pour y saisir quelque petit poisson qu'elle avale tout cru. C'est un échassier, un peu plus petit qu'un héron.

Elle a pour nom "aigrette garzette". Elle mesure

environ 60 cm, a une envergure de plus de 90 cm et peut vivre 10 ans.

Habituellement migratrice partielle, l'aigrette de notre côte est sédentaire ; elle niche et se reproduit à Tatihou, sur l'îlet, et une colonie a élu cet arbre du Pont de Saire comme dortoir, ou reposoir de marée haute.

On peut en observer, en phase de nourrissage, dans l'Anse du Cul de Loup, à marée basse.

Cette espèce a failli être exterminée, les femelles étant tuées pour récupérer les longues et fines plumes qui ornent son dos au moment de la reproduction, afin d'en faire des ornements de chapeaux de dames. C'est maintenant une espèce protégée, mais qui pourrait être à nouveau menacée par la pollution et la disparition des zones humides.



Assemblée générale du 17 novembre

44 présents dont les élus : MM Jean-Pierre LEMYRE maire de Quettehou, Guy MONNIER président de la communauté de communes, Jean LEPETIT, maire de Saint-Vaast et conseiller général du canton de Quettehou, André LEFÈVRE vice-président du SAEP (Syndicat d'Approvisionnement en eau Potable) ainsi que Jean-Claude CLOLUS président de l'association PLMVS (Pêcheurs de Loisir en mer du val de Saire).

Absents excusés : Mme la députée Geneviève GOSSELIN, Mme Delphine HÉBERT directrice de l'école de Réville, M. André BOULLIN et Mme Dominique JOUBERT de l'Office de Tourisme, les membres du conseil d'administration d'Orchis Sylvie AUGER, Marie-Claire LE GAL et Stéphanie ROULETTE, les membres d'Orchis Denis ADINE, Gilles AUGER, Marie GANDON, Frédéric GESWIND ALMAVIVA, Madame GOSSELIN, Louissette GRIMBERT, Annick PERROT, Pascale PESNELLE, Jacques et Jocelyne RAMOND, Marie-Ange VANNIER et nos sympathisants Élisabeth et Laurent VIEL.



1 - Accueil du Président : Thierry remercie l'assistance pour sa présence puis annonce qu'il quitte la présidence après 15 ans à ce poste pour cause de manque de disponibilité mais qu'il reste membre du conseil d'administration.



Une assemblée très attentive

2 - Bilan moral sous forme de diaporama commenté par Anne-Marie secrétaire, Philippe présente les statistiques 2012 du parrainage de plage.

Ce rapport moral est adopté

3 - Bilan financier par le trésorier Guy

Les comptes financiers 2012 et le budget prévisionnel sont approuvés.

L'Assemblée générale, par applaudissements, remercie Thierry Marais pour tout le travail accompli pendant ces 15 années, durant lesquelles, sous son impulsion, Orchis a fait un travail phénoménal, plantant des milliers d'arbres, nettoyant des kilomètres de plages en ramassant des tonnes de déchets.

Thierry Marais souligne aussi le travail accompli par Albert JEANNE qui quitte le conseil d'administration en raison de la règle qu'il s'est fixée : abandonner tout mandat électif après l'âge de 75 ans. Des remerciements émanent de la salle également à l'égard du trésorier et de la secrétaire pour le travail accompli.

4 - Élection des membres du CA : 1/3 sortant : Albert qui ne se représente pas, Anne-Marie et Thierry.

Candidats : Monique LAINÉ et Rémi BOUCHETARD pour entrer au CA, Thierry et Anne-Marie pour réélection au CA. Les quatre candidats sont élus.

5 - Questions diverses :

Thierry fait part, pour avis de l'assemblée générale, des « innovations » de l'année : des journées préparatoires pour les chantiers proposés afin d'évaluer leur « dangerosité » et surtout la façon d'être plus performants ; un meilleur entretien et rangement du local et des outils ; l'efficacité des « fiches actions ».

Philippe souligne que les déchets devenant plus rares lors des nettoyages de plages, il pourrait être mis en place une division en secteurs, avec regroupement par remorque des déchets collectés.

D'autre part Philippe propose que d'autres types d'actions, portant toujours sur le nettoyage soient mis en place, comme par exemple une intervention sur la côte Ouest. Cette proposition, ne semble pas retenue. Une suggestion est faite d'accepter des partenariats avec des associations sur cette côte. Ce serait dans l'esprit de tous ceux déjà engagés sur la côte Est. Thierry rappelle que si actuellement Orchis réalise des actions essentiellement sur le Val de Saire, il avait à l'origine vocation à intervenir sur 5 cantons et que si les conditions de ramassage ont évolué (prise en compte par des associations intermédiaires, ou des collectivités) c'est souvent grâce à l'exemple d'Orchis dont les membres apparaissaient au départ comme des farfelus.

Suggestions des membres de la commission parrainage : sacs distribués aux parrains, veste fluo taguée Orchis, solliciter les associations de chasseurs, prise en compte des micro-déchets.

6 - Subvention

En ce qui concerne la subvention du Conseil Général, M. LEPETIT propose de nous aider à monter le dossier.

Il serait souhaitable que les mairies soient informées que des citoyens de leurs communes nettoient les plages.

7 - Parole aux élus:

Jean-Pierre LEMYRE maire de Quettehou : Merci à Thierry pour tout le travail réalisé.

Guy MONNIER président de la communauté de communes : éduquer les enfants, aider les adultes à agir avec cohérence pour la gestion des déchets

Jean LEPETIT, maire de Saint-Vaast et conseiller général du canton de Quettehou : l'association perdure avec une équipe soudée (convivialité, partenariats...). L'image d'Orchis rayonne au delà du Val de Saire. Félicitations à Thierry, au bureau et aux adhérents.



8 - Verre de l'amitié

Tous les participants se retrouvent pour le traditionnel verre de l'amitié.

Puis, comme dans Astérix, l'assemblée générale se termine par un excellent **repas** aux dires des 38 convives. Le sanglier a été remplacé par de l'agneau et Assurancetourix est resté à la porte...

Qui fait quoi chez Orchis

Le conseil d'administration est composé de 11 membres

Le bureau

Présidente :	Anne-Marie LEPETIT	Relations avec le DCV
Vice Président :	Thierry MARAIS	Reboisement, Réouverture et entretien de sentiers pédestres
Vice Président :	Philippe PESNELLE	Nettoyage du littoral
Trésorier :	Guy GEFFROY	
Trésorier adjoint :	Jean HAMELIN	
Secrétaire :	Rémi BOUCHETARD	Gestion et entretien du matériel
Secrétaire adjointe :	Monique LAINÉ	Gestion et entretien du matériel

Les autres membres

Sylvie CANALE

Stéphanie ROULETTE

Marie-Claire LE GAL

Jean-François CLAUDE

Relation avec les écoles

Développement durable

et

Albert JEANNE

Aménagement des berges de rivières

Solution des mots croisés naturels :

Horizontal : 1 : mémé - 2 : protéger - 3 : out - pi - 4 : ia - sable - 5 : fra - as - 6 : et - br - tag - 7 : orchidée - 8 : lune - st - 9 : poux - 10 : nature - dé.

Vertical : A - poubelle - B : ru - C : motif - on - D : et - arbre - E : mer - arc - pu - F : eg - or - G : élastique - H : demi cheval renversé - I : plages - J : scies - êtres.



BULLETIN D'ADHÉSION ORCHIS

Nom..... Prénom.....

Adresse :

.....

☎.....

@.....

souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à l'association **ORCHIS**.

Je verse une cotisation annuelle de

☐ 16 € par adulte ☐ 23 € par couple ☐ 10 € pour étudiant et scolaire (jusqu'à 25 ans)

Règlement par chèque à l'ordre d'**ORCHIS** auprès de la Présidente.

À.....le.....Signature :